

UN DEPART DE LA TERRE DE FRANCE LE 21 JUIN 1940

(Extrait des mémoires de Robert DELAVIGNETTE alors Directeur de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (2 av. de l'Observatoire à Paris), puis Gouverneur du Cameroun. Sous le titre « Ile de Bréhat », M. DELAVIGNETTE évoque, au moment de l'approche allemande vers les Pyrénées, son départ vers l'Afrique en compagnie de 17 élèves et d'un professeur.

ILE DE BREHAT

Le cargo est là, sous nos yeux. A la poupe, son nom : « Ile de Bréhat ». Un nom d'île bretonne qui a été, cette nuit, quand nous étions dispersés dans Bordeaux, notre mot de ralliement. Nous sommes exacts au rendez-vous qu'il nous a fixé, aujourd'hui Jeudi 20 juin 1940, à 9 heures, quai de Bacalan, poste 16, hangar F. Nous devons embarquer à destination de Casablanca. A certains moments dans la brume de chaleur qui tremble sur le quai, toute cette affaire, toute cette attente, toute cette espérance, me paraît un mirage. Et pourtant, les élèves et moi, nous nous y sommes à fond engagés.

Nous, c'est à dire dix sept élèves, le professeur de langues africaines Diori Hamani et moi le Directeur. Notre petit groupe c'est l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, l'ancienne école coloniale « COLO », pour les initiés.

En ces temps de fausses nouvelles, « Ile de Bréhat » ne nous a pas trompés. Sa présence est réelle, au lieu et à l'heure dits. Elle n'est pas mensongère non plus, la volonté qui nous a conduits jusqu'ici et qui nous unit. Nous avons choisi de partir. Notre départ n'est pas une fuite, une panique provoquée par des agents de la cinquième colonne, c'est un acte risqué mais régulier. Il est dans la ligne de notre Ecole qui n'a jamais été de tout repos.

En ces dernières semaines trop de choses qui semblaient sûres n'ont été qu'illusoires et trop d'espérances, dérisoires. Aussi en arrive-t-on à douter ce matin de notre chance de partir. Et si « Ile de Bréhat » n'était pas autorisée à se déhaler, s'il restait prisonnier en Gironde comme tant d'autres bateaux ? Et si, gagnant quand même la sortie, il nous laissait à quai ?

Nous avons nos papiers. Ils nous ont permis de franchir les grilles de la douane pour accéder au quai, il n'y a plus de douane mais ses grilles sont gardées militairement par des tirailleurs sénégalais, soldats disciplinés de l'armée d'autrefois ! Factionnaires d'une Afrique Française ! Leur officier a jeté un coup d'œil sur nos papiers : un arrêté ministériel et une réquisition de passage. L'arrêté autorise les élèves à partir en stage africain et moi à les conduire ; la réquisition nous habilite à embarquer avec Diori Hamani sur « Ile de Bréhat ». Ces deux textes - comme on dit en langage bureaucratique - constituent pour notre petit groupe une pièce collective d'identité. Je vois là un point essentiel en ces heures de débâcle et de démence où la France est précipitée dans une errance amnésique et où tant de français ne savent plus ce qu'elle devient ni ce qu'ils sont. - Notre Ecole ne prépare pas ses élèves à faire du papier mais il est bon qu'elle les mette à la fois en route et en règle.

Tout a commencé à Paris. Sur son effectif de 267, il ne restait plus à l'Ecole que 17 élèves, la plupart de leurs camarades étant déjà mobilisés. Les 17 pouvaient évidemment se disperser dans la nature. Quelle nature ! La nature c'était l'exode. Et ces élèves, si faible que soit leur nombre, sont toujours l'Ecole dont je suis le responsable, quelle que soit la situation.

A Bordeaux le 16 Juin, lendemain de mon arrivée, le Maréchal Pétain forme le gouvernement. Un nouveau ministre, Monsieur Rivière, me reçoit le 19 dans un cabinet improvisé, un local de la Chambre de Commerce. Les visiteurs se prennent les pieds dans les fils téléphoniques qui traînent sur le plancher, et la tête dans les rumeurs contradictoires qui bourdonnent partout : le gouvernement part pour Casablanca. Non, pour Alger par Sète. Non, pour l'Angleterre. Un ministre est déjà parti pour Londres. Qui ? Un Secrétaire d'Etat à la guerre, le Général de Gaulle. Non, vous n'y êtes pas. Des pourparlers pour l'armistice sont engagés. Pétain a dit « Le cœur serré, il faut cesser le combat ».

J'explique au Ministre que les élèves doivent être soustraits à l'invasion et au camp de concentration où ils seraient parqués et qu'il y a un moyen réglementaire de les envoyer en Afrique : le stage aux colonies en cours d'études.

Je plaide la cause devant un ministre exténué mais attentif. Il hésite : aurez-vous un bateau ? Oui, un élève, Saint-Mleux, qui est d'une famille d'armateurs a déniché un cargo qui accepte de nous prendre et qui appareille demain pour Casablanca : « L'Ile de Bréhat ». Du Maroc, nous aurons bien une occasion pour gagner l'A.O.F.

Je sors le texte de l'arrêté que j'ai rédigé. Il est bon d'avoir un texte tout prêt : deux articles seulement :

1° Sont autorisés à partir pour l'Afrique aux fins d'y accomplir un stage réglementaire aux colonies les élèves de l'école dont les noms suivent :

BERTAULT, BORDIER, BOY, COLONNA, D'ISTRIA, DUINAT, GONDRAN(*), GOUPY, GOURCUFF, GROS, JOUANIN, LESTRINGANT, ROUHIER, SAINT-MLEUX, THOMAS, VIDEAU

2° Ils seront mis en route à destination de Dakar via Casablanca, avec le Directeur de l'Ecole, par les soins du Service Colonial de Bordeaux. Fait à Bordeaux le 19 juin 1940.

Vertu d'un texte ? On dirait qu'il s'agit maintenant d'une question administrative ordinaire qui est soumise dans le calme à la signature ministérielle. Le Ministre pèse sa décision en suspens : « Les élèves sont-ils volontaires pour partir dans ces conditions qui sont tout de même une aventure ? » Il m'est facile de répondre . « La rédaction de l'arrêté précise nettement qu'ils sont volontaires puisqu'ils sont autorisés à partir ». Et j'ajoute . « Deux élèves, que je vous demande la permission d'inscrire en supplément sur l'arrêté viennent de nous rejoindre, PAUMELLE et DUMOULIN, celui-ci en vélo et s'écriant . « Il paraît qu'on peut aller en Afrique. J'en suis ».

Le Ministre soulève encore une objection : « et les familles ? Ne protesteront-elles pas ? » - « Ah, Monsieur le Ministre, où sont-elles, les familles ! sur les routes ! dans les fossés ! ou déjà sous les bottes ! en région envahie ».

Je pense à ma propre famille dont je suis sans nouvelles. Un argument se présente à mon esprit : « Si vous signez, Monsieur le Ministre, vous permettrez à l'un d'entre nous de retrouver sa famille : c'est notre professeur de langues africaines, Diiori Hamani, un instituteur du Niger que j'avais fait détacher à l'école. Muni de votre arrêté, je me fais fort d'incorporer Hamani à la réquisition de passage que me délivrera le Service Colonial pour embarquer l'Ecole sur « l'Ile de Bréhat ». Hamani sera rapatrié, et ne risquera pas le racisme nazi ».

Le Ministre est touché. Il signe. Follement je me prends à espérer qu'un miracle se produira : « est-il vrai - dis-je- que l'armée se repliera sur l'Afrique du Nord où elle se reformera ? Dans cette éventualité, mes élèves se présenteront à l'autorité militaire de Casablanca pour être incorporés. Ils savent que c'est leur devoir et qu'en un tel cas le stage n'aura plus lieu ». Le Ministre garde un silence qui me paraît long. Il me donne enfin congé en prononçant : « Il y a l'Empire ! ».

Je me vois déjà parti et c'est alors que je me rends pleinement compte de ce qu'entre la famille et le métier colonial, j'ai choisi le métier, selon la règle, et qu'elle est douloureuse cette règle et plus dure en temps de guerre qu'en temps de paix.

Mais c'est toujours l'attente. Matinée torride. Mon seul bagage est ma cantine coloniale dont la tôle bosselée par les précédents voyages est déjà brûlante comme si elle était au flanc d'un chameau au Niger. L'Empire, il y a l'Empire. Et ils sont là, prêts pour l'Empire, les élèves de l'Ecole de la France d'Outre-Mer avec, pour tout bagage, leur musette de préparation militaire, pauvre baluchon de pauvre émigrant. L'Empire, ma cantine contient les registres matricules des promotions de l'Ecole et le drapeau démonté.

L'ombre portée par le hangar sur le quai est aussi mince que celle d'une case au toit plat, sans auvent, sur une ruelle au Niger, au pays de Diiori Hamani. Les bouteilles de bière et de limonade que nous lampons au goulot sont tièdes. L'arrêté ministériel, les réquisitions de passage, quelle crédibilité gardent-ils à mesure que l'heure tourne sur ce cargo qui ne bouge pas ?

Sur le quai de Bacalan, je revois le quai de la gare d'Austerlitz et les élèves incrustés dans la masse des voyageurs, en attente du train pour Bordeaux. C'était la même torpeur. Entre les rails un petit moineau sautillait.

Nous ne sommes plus les seuls à attendre. De petits groupes ont surgi sur le quai. Deux gamins s'en détachent et s'approchent de nous. Ils s'appellent Justine et Morge, tous deux fils de fonctionnaires coloniaux. Ils allaient en Afrique rejoindre leurs parents. Ils avaient pris place à bord du « Brazza » qui fût torpillé le 28 mai 1940. Nous accueillons ces rescapés. Ne font-ils pas partie de notre famille ? N'ont-ils pas déjà pris part aux risques du métier ? Ils évoquent ce naufrage du « Brazza » où la plupart des passagers ont sombré.

Emmenez-moi avec vous ! Je ne veux pas devenir allemand ! Emmenez-moi avec vous ! » Qui crie ainsi ? Accroché aux grilles de la douane, sans que les tirailleurs l'en délogent, un garçon s'égosille à nous interpeller. Il est dépoitraillé et il joue en acteur solitaire le rôle de crier sur un théâtre vide. Et pourtant il hurle la vérité à des spectateurs invisibles qui se terrent, derrière lui, dans toute la France, pour ne pas voir le drame qu'il interprète. « Emmenez-moi avec vous ! » Ai-je le droit de me charger d'un inconnu ? Mais puis-je le laisser « devenir allemand » ? Il a l'âge de mes élèves. Avant-hier, il flânait encore au « Luco ». Hier, il a vu sans doute le Boulevard Saint-Michel englouti sous la crue de l'exode : les camions chargés de machines-outils et d'ouvriers muets, les autos couvertes d'un caparaçon de matelas, la charrette où une aïeule brinquebale dans les meubles, les chiens abandonnés. Allons ! J'incorpore le garçon à notre groupe. Apaisé, il se tait et il regarde « l'Ile de Bréhat » comme un gosse le nez sur la vitre du jouet convoité.

(*) Il s'agit de René GONDRAN ancien sous-préfet, l'actuel secrétaire général de la Réveillée

Nous ne sommes pas très certains de partir.

Je me rends compte de la valeur du mot de Pascal : « mettre ensemble la justice et la force. Faire que ce qui est juste soit fort et que ce qui est fort soit juste ». C'est le secret de la Paix. Où est-elle notre force en ce qui nous concerne ? Elle ne réside que dans la cohésion volontaire de notre petit groupe. C'est notre union qui a aimanté vers nous le garçon qui veut que nous l'emmenions.

Je ne peux m'empêcher de songer tristement à ma famille que je n'emmène pas, que je laisse au mauvais hasard de la guerre. Je suis certain, absolument certain, qu'elle reste en union de pensée avec moi.

« L'Ile de Bréhat » se met soudain à manœuvrer un mât de charge qui cueille délicatement des caisses pour les déposer à fond de cale. Il paraît qu'elles contiennent des documents et des produits de laboratoires qui intéressent la Défense Nationale.

Et voici que se profilent un état-major d'officiers aviateurs et un autre état-major d'officiers belges - et des soldats d'une nationalité que je ne distingue pas - et quelques civils. Nous sommes de plus en plus nombreux à attendre la réponse du navire à la question : Partirons-nous ?

« Montez ! » Un officier de L'Ile de Bréhat nous hèle. « Montez ! ». Pas besoin de nous le dire deux fois.

Il est 15 heures. Nous avons faim. L'officier de l'Ile de Bréhat me couvre de confusion en me demandant si nous avons des vivres. Non, et je me sens plus novice que mes élèves.

Diori Hamani murmure à mes côtés « Je ne peux pas croire que les allemands commandent à Paris ! » Je jette un regard sur le quai de Bacalan. Il est désert. Il a peut-être été notre dernier coin en terre de France.

La terre de France, cette vieille expression !

Nous naviguons de conserve avec un autre cargo le « Fort de Douaumont » qui a réussi, comme nous, à partir. Un vacarme aérien de wagonnets se rapproche et nous assourdit. De grandes gerbes d'eau sale nous encadrent. « Ile de Bréhat » et « Fort de Douaumont » rivalisent de zigzags comme s'ils voulaient, comme s'ils pouvaient jouer à cache-cache avec les avions qui se préparent peut-être à opérer en piqué.

Quel passager se met à tirer au mousqueton pour passer sa rage sur les inaccessibles appareils ennemis ? Je n'ai d'yeux que pour un élève, Yves Boy. Le dos dangereusement à la renverse sur la rambarde basse, dans une posture où il risque de basculer par-dessus bord, il lève la tête au ciel pour mieux voir. Il a la même expression de curiosité aux aguets qu'en ce match de rugby où il était plaqué au sol par la mêlée dont je craignais pour lui les coups de pied.

Soudain les avions nous dédaignent aussi brusquement qu'ils nous avaient surpris.

Je souffle. Si Yves Boy et ses camarades avaient été blessés, qu'aurais-je pu faire ? Comme le Ministre hier, je songe à la protestation des familles.

Pour leur début dans le métier, les élèves ne seront pas gâtés. Le temps n'est plus où le paquebot des « Chargeurs Réunis », aux cheminées trapues ornées d'étoiles, nous promenait avec une lenteur de procession entre les rives et leurs maisons qui nous faisaient fête pour nous dire au revoir. Il s'appelait « Europe », « Asie », « Afrique », « Tchad », « Brazza », « Foucauld ». Aujourd'hui, sur notre « Ile de Bréhat », c'est un deuil que nous menons. C'est le dernier acte de l'exode qui, dix jours plus tôt roulait Boulevard Saint-Michel, à deux pas de l'Ecole et jetait au fossé, par toute la France un peuple piétiné. Nous serions mal à l'aise si nous étions confortablement installés pour quitter la France. Ce serait nous séparer de son malheur. Nous voudrions fixer en nous la vision de ce malheur, comme s'il contenait quand même un espoir, un au revoir.



EXPOSITION

8 juin 2001 - décembre 2001

Musée d'Histoire de la ville de Marseille

TOUT FEU TOUT SABLE

mille ans de verre dans le Midi de la France

Contacts et renseignements :

- Danièle FOY, LAMM MMSH,
5, rue du château de l'horloge,
F-13094 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 52 43 09 Fax. 04 42 52 43 78
e-mail : bonifayfoy@aol.com

- Marie-Dominique NENNA,
Institut Fernand Courby, MOM,
7 rue Raulin
F-69007 Lyon
e-mail : marie-dominique.nenna@mom.fr